



Avec le soutien de :  
L'ADEME, LA GENDARMERIE NATIONALE, LA POLICE NATIONALE, LA PRÉFECTURE DE POLICE



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**



## DOSSIER DE PRESSE

**« Ensemble à vélo, plus de vélo, moins de CO2 »,** une grande opération nationale de responsabilisation des enfants et des familles pour une pratique prudente et responsable du vélo initiée, financée, mise en œuvre par l'association Prévention MAIF et parrainée par la Délégation Interministérielle à la Sécurité Routière, le ministère de l'Éducation nationale, l'ADEME, la Gendarmerie nationale, la Police nationale, et la Préfecture de Police.

### **En ville, 80% des cyclistes grillent les feux rouges !**

(Constaté à Paris le 1<sup>er</sup> octobre 2008 par Maître HAUGUEL huissier de justice sur une durée de 4 heures en 4 carrefours distincts. Constat disponible sur demande – 01 53 30 80 00).

**Le paradoxe de nombreux cyclistes : Eco-responsables, mais trop souvent irresponsables en matière de circulation routière.**

Beaucoup de cyclistes agissent en citoyens responsables et conscients de leur environnement en privilégiant le vélo, mais adoptent à contrario, des comportements dangereux en ne respectant pas les règles de circulation routière qui s'appliquent à tous les véhicules.

**« Ensemble à vélo, plus de vélos, moins de CO2 » Le Permis Cycliste pour les enfants à destination de tous les enfants de CM2 de France.**

**On a appris à faire du vélo, pas à conduire un vélo !**

Traditionnellement le vélo a toujours été associé à un loisir ou à un sport. « On fait du vélo » plus qu'on « conduit un vélo ».

Aujourd'hui, l'usage du vélo explose avec notamment l'offre nouvelle de vélos en libre service.

Pourtant, les esprits refusent encore de considérer le vélo comme un véhicule au même titre que les autres et de trop nombreux usagers s'autorisent à ne pas respecter le code de la route « juste parce qu'ils sont à vélo ».

**Le vélo est un véhicule comme les autres ! Son conducteur doit obéir aux mêmes règles que les autres conducteurs.**

Sans cette prise de conscience, le fort développement des déplacements à vélo aura pour conséquence l'augmentation des accidents graves.



Avec le soutien de :  
L'ADEME, LA GENDARMERIE NATIONALE, LA POLICE NATIONALE, LA PRÉFECTURE DE POLICE



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**



**« Le Permis Cycliste pour les enfants », parce que l'éducation du conducteur de vélo se fait dès l'enfance.**

Depuis octobre 2008 et chaque année dans toutes les écoles de France, les enfants de CM2 peuvent passer leur « Permis Cycliste » avec leurs enseignants aidés des 2 000 bénévoles de l'association Prévention MAIF. Depuis le début de cette grande opération se sont plus de 685 000 enfants qui ont été formés soit près de 23 000 classes de CM2 !. « Ensemble à vélo, le Permis Cycliste pour les enfants » est un outil pédagogique mis à la disposition des enseignants, et des centres de loisirs des communes volontaires. Il se présente sous la forme d'un kit pédagogique remis gracieusement par les bénévoles de l'association Prévention MAIF aux enseignants et aux centres de loisirs qui en font la demande.

Julien Absalon, double médaillé d'or olympique en VTT est le parrain officiel de cette opération. Le champion sait trouver les mots justes face aux enfants pour initier les premiers conseils et appuyer l'idée selon laquelle on ne fait pas du vélo mais on conduit un vélo.

**« Le Permis Cycliste pour les enfants », pour apprendre à circuler "ensemble à vélo" en toute sécurité.**

**Une action d'autant plus importante qu'elle s'adresse à une génération qui devra inscrire durablement le vélo comme un moyen de transport à part entière.**

**« Le Permis cycliste pour les enfants » pour une conduite sûre, mais aussi responsable parce que « Plus de vélos = Moins de CO2 ».**

***« Le Permis Cycliste pour les enfants » n'est pas une disposition réglementaire, mais un outil pédagogique destiné à symboliser l'engagement de l'enfant à respecter les règles de prudence apprises. Le contenu pédagogique reprend le domaine de compétence « enfants rouleurs » de l'APER (Attestation de Première Education à la Route).***



Avec le soutien de :  
L'ADEME, LA GENDARMERIE NATIONALE, LA POLICE NATIONALE, LA PRÉFECTURE DE POLICE



## Description de l'opération

**Chaque année, une action d'éducation pour sensibiliser les 750 000 enfants de CM2 et leurs parents aux règles indispensables de circulation à vélo : « Le Permis Cycliste pour les enfants ».**

Dans les classes, et dans les centres de loisirs, les bénévoles de l'association Prévention MAIF, distribuent des kits pédagogiques qui permettent aux enseignants et aux animateurs de responsabiliser les enfants sur les 4 grands thèmes suivants:

1 - « Mes déplacements ont une incidence sur le réchauffement climatique : Je prends conscience avec ma famille qu'en choisissant le moyen de transport le mieux adapté à notre trajet, nous participons directement à la diminution de la pollution et du réchauffement climatique ».

2 - « Le vélo est un véhicule comme les autres. Sur un vélo, je conduis, et je dois donc respecter le code de la route comme les autres usagers ».

3 - « Sur un vélo, je respecte les autres usagers de la rue et je suis tout particulièrement attentif aux plus fragiles : personnes âgées, jeunes enfants, personnes handicapées et plus généralement tous les piétons ».

4 - « Circuler à vélo, c'est connaître les pièges à éviter et toujours circuler concentré car mes seules protections sont :

- Mes yeux pour tout voir.
- Mes oreilles pour tout entendre.
- Mon cerveau pour tout comprendre.
- Mon casque en cas de chute ».

A l'issue de la formation, qui se déroule en 4 à 6 sessions de 45 minutes chacune, un test permet de valider l'assimilation des connaissances, couronné ensuite par une cérémonie de remise de Permis Cyclistes et de gilets retro-réfléchissant. Cette cérémonie en présence des enseignants, des parents d'élèves, des élus locaux et de la presse, symbolise l'engagement de l'enfant à respecter les règles de prudence apprises.



Avec le soutien de :  
L'ADEME, LA GENDARMERIE NATIONALE, LA POLICE NATIONALE, LA PRÉFECTURE DE POLICE



### « Des kits pédagogiques pour les enfants de CM2 ».

Un kit pédagogique est remis gracieusement à l'enseignant ou à l'animateur de centre de loisirs par l'un des 2 000 bénévoles de l'association Prévention MAIF. Chaque kit contient le matériel pour former 30 enfants, soit :

- 1 DVD : il permet à l'enseignant et à l'animateur d'aborder les contenus pédagogiques et de tester le niveau des élèves de façon ludique grâce à des questionnaires à choix multiples et à des tests d'entraînement.
- 30 « Code du jeune cycliste » : il s'agit du support de cours. Distribué aux enfants dès la première intervention, les enfants sont invités à le ramener à la maison et à ainsi en partager le contenu avec leurs parents.
- 30 « Permis Cycliste » remis aux enfants au cours d'une cérémonie solennelle.
- 30 « Fiche d'évaluation » pour le Permis Cycliste : elles comportent 12 questions.
- 1 affiche pour la classe.





Avec le soutien de :  
L'ADEME, LA GENDARMERIE NATIONALE, LA POLICE NATIONALE, LA PRÉFECTURE DE POLICE



## Les partenaires de l'opération.

### Le partenaire qui finance et assure la mise en œuvre sur le terrain de l'opération :

- Le partenaire financier pour les trois années à venir est l'association Prévention MAIF. Une association loi 1901 très active sur le terrain et forte de 2 000 bénévoles tous enseignants en activité ou à la retraite répartis sur toute la France. Cette association bénéficie de l'agrément du ministère de l'Éducation nationale comme association complémentaire de l'enseignement public. Les 2000 bénévoles seront fortement impliqués sur le terrain et disponibles pour le déploiement de l'opération. Ils distribueront les kits dans les classes dans le cadre de leurs activités habituelles.

### Les partenaires qui affichent leur soutien à l'opération.

- La Sécurité Routière (DISR)
- Le ministère de l'Éducation nationale
- L'ADEME.
- La Police nationale,
- La Gendarmerie nationale,
- La Préfecture de Police

**Tout savoir sur le Permis Cycliste :** [www.ensembleavelo.fr](http://www.ensembleavelo.fr)

Contact Presse : EGC & Associés

Sylvie Laffitau : 01 45 72 90 84 – [sylvie@egc-associes.fr](mailto:sylvie@egc-associes.fr)

Julie Geille : 01 45 72 90 92 - [juliegeille@egc-associes.fr](mailto:juliegeille@egc-associes.fr)



Avec le soutien de :

L'ADEME, LA GENDARMERIE NATIONALE, LA POLICE NATIONALE, LA PRÉFECTURE DE POLICE



## A propos de l'association Prévention MAIF :

La MAIF se préoccupe depuis longtemps d'agir en amont de l'accident, en mettant en oeuvre une politique active de prévention. C'est ainsi qu'elle a créé, en 1980, l'association Prévention MAIF qui, au plan national, participe à des actions d'intérêt général et, au plan départemental, donne aux enseignants les moyens d'une éducation vivante à la sécurité.

Les actions menées par Prévention MAIF sont largement reconnues tant par le ministère des Transports que par celui de l'Éducation nationale, dont elle a obtenu **deux agréments**.

### Connaître les risques pour mieux les éviter

Le risque est inhérent à toute activité, à toute expérimentation, à tout apprentissage, en particulier chez le jeune enfant pour lequel toute activité est liée au désir de connaissance et à la prise de risque. Il est donc indispensable d'éduquer l'enfant à la sécurité pour :

- lui permettre de conserver son intégrité dans tous les lieux de vie,
- lui faire prendre conscience des risques et susciter des comportements et des attitudes de nature à les prévenir,
- le rendre capable de gérer l'incertitude,
- l'aider à devenir autonome et à adopter un comportement responsable.

L'accident à la maison, dans la rue, en voiture ou lié à la pratique de loisirs engendre des souffrances immédiates, parfois sur le long terme. Ses conséquences sont trop souvent dramatiques alors qu'il aurait pu être évité par des mesures simples ou des comportements adaptés.

### L'enjeu est bien de contribuer à modifier les comportements.

**C'est pourquoi Prévention MAIF a fait siennes ces 3 missions : sensibiliser, informer, éduquer.** Ces missions, elle les mène surtout en milieu scolaire mais aussi auprès des adultes, affirmant ainsi son engagement dans une action éducative à la sécurité tout au long de la vie.

L'Association dispose d'un réseau **de 2000 bénévoles**, répartis dans **119 antennes départementales**, enseignants en activité ou à la retraite qui mettent leur expérience et leur savoir-faire au service de leurs collègues pour les aider à mener à bien des projets pédagogiques et éducatifs de prévention.

Prévention MAIF met également à disposition des enseignants une documentation pédagogique riche et variée : DVDROM, livrets, brochures, panneaux routiers, films, logiciels...

**L'enjeu est bien de contribuer à modifier les comportements.** L'intérêt d'une grande opération de prévention et d'éducation pour toute une tranche d'âge est nécessaire pour faire passer des messages de prévention et ainsi se donner une chance de les voir appliqués.

Contact Presse : Bernard Benoist, Président de l'association Prévention MAIF

Mail : [bernard.benoist@maif.fr](mailto:bernard.benoist@maif.fr)

Tel : 05 49 73 84 95

M : 06 85 40 23 34